

Une certaine légèreté semble d'ailleurs toujours avoir présidé au train de vie du ménage Schrobilgen. Aussi la dot de l'épouse ne tarda-t-elle pas à être « mangée ».

Sur le tard des incompatibilités d'humeur obscurcirent le bonheur du mariage qui prit une brusque fin lorsque, le 11 juin 1850, un coup d'apoplexie terrassa Madame Schrobilgen au moment où elle se baissait pour cueillir une fleur.

La même année, par suite de la loi interdisant le cumul, notre greffier-receveur communal dut renoncer aux fonctions de secrétaire communal.

Ses revenus qui s'élevaient à environ 5.000 francs par an furent donc amoindris et, plus encore que pour le passé, Schrobilgen connut des moments de cuisante gêne.

Mais nous avons hâte d'ajouter que tout cela ne put que très peu influencer sa bonne humeur. Il était heureux pourvu que la vie se rattachât continuellement « au monde de l'idéal, toujours entourée de toutes les grâces de l'esprit. »

C'est Florian Schmit qui s'exprime ainsi et c'est aussi lui qui, le premier, s'est demandé fort judicieusement « comment un homme de cette valeur ait pu traîner sa vie dans des situations subalternes On est vraiment trop bon pour copier l'arrêt fait par un autre. Alors on fait soi-même l'arrêt et on se retire comme président de la Cour, ou bien l'on devient l'une des lumières du barreau.

« Pourtant la conduite de Schrobilgen s'explique quand on réfléchit qu'il avait une autre conception de la vie que la généralité de ses contemporains. Dans un temps qui se caractérise par une chasse effrénée vers les intérêts matériels, il vivait au jour le jour avec l'adorable insouciance d'un philosophe de l'antiquité. »

SOURCES.

Journal de l'Enregistrement, V. BUCK 1864. — P. RUPPERT, Registr. du Cons. Prov. de 1546—1791, P.S.H., 1874, t. XXIX. — P. RUPPERT, Inv. sommaires des Archives du Gouv. 1910, p. 76. — A. LEFORT, Hist. du Dép. des Forêts, P.S.H., 1905, t. L. — M. JACQUES, Statistiques, 1932. — P. WURTH, Novum forum. — T. KELLEN, Die Altstadt Luxembg., 1939, p. 210. — FL. SCHMIT, Bull. triennal du Sup. Cons. maç. du G.-D. de Luxembg., 1882—1884.

V. — LE MUSICIEN.

Excellent violoniste et heureux possesseur d'un Amati¹⁾, Schrobilgen avait joué lors du temps de ses études de droit à Paris comme 2^e violon dans le célèbre quatuor de Baillot d'après M^{me} Pallier, de Rode selon P. Mullendorff. La différence importe peu puisque le seul fait d'avoir attiré sur soi l'attention d'un des maîtres classiques de l'archet

¹⁾ Les Amatis furent, de 1535 à 1684, les premiers luthiers de Crémone. En comparaison avec les Stradivaris, les Amatis n'ont pas la même portée; pour cette raison ils se prêtent admirablement bien à la musique de chambre.